

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 4 (1928-1929)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Une réponse aux instituteurs antimilitaristes de Neuchâtel  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-709854>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Klinik in Basel — hat es in vorzüglicher Weise verstanden, alle Fragen, die das Verhältnis von Gesundheit und Sport betreffen, in gut verständlicher Form zusammenzufassen und zu erläutern. So darf und muss dieses Büchlein allen verantwortlichen Leitern von Sportvereinen, sowie auch den Sporttreibenden selbst zur Lektüre und zum Studium warm empfohlen werden.



Gewehr-Inspektion,  
Inspection du fusil.

Foto-Friedli, Zürich.

## Une réponse aux instituteurs antimilitaristes de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 15 décembre 1928.

A l'Association pédagogique pour le désarmement,  
par M. William Jacot, instituteur, Président,  
La Chaux-de-Fonds

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 5 courant par laquelle vous portez à notre connaissance qu'il s'est fondé une Association pédagogique pour le désarmement, parmi les membres des corps enseignants primaire, secondaire et professionnel du district de La Chaux-de-Fonds. Vous nous avez fait part des buts de votre groupement ainsi que des divers points de son programme d'action. Vous déclarez, en outre, qu'en liaison avec d'autres sociétés poursuivant des buts analogues, votre association «ne veut que mettre en pratique les principes de la Société des Nations».

Votre communication appelle de notre part les observations suivantes:

Le département de l'Instruction publique, vu la déclaration de Londres, du 13 février 1920, et l'arrêté fédéral concernant l'accession de la Suisse à la Société des nations, du 5 mars 1920, accepté par le peuple suisse, le 16 mai 1920, a considéré comme tout indiqué de contribuer à faire régner dans les activités qui relèvent de son administration l'esprit dont s'inspire le pacte de la Société des nations.

Nous pensons qu'il n'est pas inutile de vous rappeler quelques-uns des points qui ont fait l'objet de notre intervention dans ce domaine:

La revision du programme d'enseignement pour les écoles enfantines et primaires», dont nous avons pris l'initiative, tient compte de la situation nouvelle, tout spécialement en ce qui concerne l'histoire.

Le nouveau programme, adopté par le Conseil d'Etat par arrêté du 14 janvier 1927, pour être appliqué à titre d'essai pendant trois ans dès le début de l'année scolaire 1927-1928, prévoit que l'orientation générale à donner à cette discipline, doit se fonder, dès l'abord, sur les besoins de l'homme et sur les besoins des peuples et s'attacher aux inventions et aux découvertes; il prescrit expressément dans ses instructions:

«On instruira les élèves des buts poursuivis par la Société des nations en leur faisant comprendre que les hommes et les peuples cherchent actuellement à supprimer les guerres et à liquider par voie d'arbitrage les conflits qui peuvent surgir»;

et prévoit pour la VIIe année, par des matières éminemment propres à éveiller chez les écoliers le sentiment de la solidarité humaine: «La Société des nations».

En outre, le département s'occupe de l'élaboration d'un nouveau manuel d'histoire; après avoir surmonté divers obstacles résultant d'engagements antérieurs, il a chargé un membre du Corps enseignant, dont la compétence et l'objectivité lui avaient été signalées, de rédiger un des chapitres les plus importants de notre histoire suisse et il espère, après avoir pris connaissance de ce travail, que l'élaboration du nouveau manuel pourra lui être confiée.

Nous faisons des remarques analogues en ce qui concerne la géographie que notre nouveau programme demande aux maîtres d'enseigner, sans jamais perdre de vue qu'un grand nombre des éléments de cette discipline doivent nous ramener à l'homme, à ses besoins et à ceux des peuples et nous conduire ainsi à l'idée de l'interdépendance économique des nations.

Le nouveau programme d'instruction civique prévoit, lui aussi, l'initiation de l'enfant à la Société des nations; et le nouveau manuel d'instruction civique qui sortira de presse dans deux ou trois mois — sous réserve du retard qui pourrait être apporté par les auteurs dans la remise de leur manuscrit — contient un chapitre consacré à la Société des nations.

Le département de l'Instruction publique a supprimé de la liste du matériel scolaire le recueil intitulé «Chants obligatoires» dont certaines strophes de chansons avaient donné lieu à des critiques et, en élaborant le nouveau manuel des Chants populaires, un soin tout spécial a été apporté aux choix des morceaux.

En mai 1927, le département de l'Instruction publique a fait distribuer à tous les titulaires des classes primaires des degrés moyen et supérieur, à titre documentaire, pour compléter leur matériel d'enseignement, la brochure No 2 de la série des ouvrages publiés par l'Association suisse pour la Société des nations: «La Société des nations, ce qu'elle est, ce qu'elle fait», par Henri Duchosal (cf. Bulletin du département No 31, du 20 mai 1927).

Nous vous signalons encore, du même auteur, l'important article qui paraît dans l'«Annuaire de l'Instruction publique en Suisse», année 1928, publié sous les auspices de la Conférence intercantonale des Chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, avec l'appui de la Confédération. L'annuaire est remis gratuitement par le département de l'Instruction publique, à titre documentaire, à tous les titulaires des classes primaires de VIe et VIIe années et des classes de quartiers, aux bibliothèques scolaires de toutes

les communes, ainsi qu'aux directions et bibliothèques des écoles secondaires et professionnelles.

Nous espérons vous avoir démontré que le département de l'Instruction publique met à la disposition du Corps enseignant des moyens de faire pénétrer l'esprit inspirateur des principes qui sont à la base du pacte de la Société des nations.

Votre communication nous impose par ailleurs l'obligation d'attirer votre attention d'une manière particulièrement sérieuse sur une autre face de la question.

(A suivre.)

### Journée de solidarité Journée du souvenir.

La Suisse entière a célébré en novembre 1928 la mémoire des soldats morts au service de la Patrie lors des années de guerre de 1914 à 1918. L'armée de 1928 a rendu un pieux hommage à ses aînés. Après des tombes se sont également inclinés ceux ou celles qui pleurent un des leurs: mères, frères et sœurs, enfants qui, dans bien des cas, n'ont pour ainsi dire pas connu celui dont le nom est gravé sur la pierre.

La solidarité du peuple suisse n'est pas un vain mot, et notre devise nationale «Un pour tous, tous pour un» ne s'est jamais démentie. La charité publique est venue au secours des victimes du grand cataclysme. Notre peuple, dans un élan magnifique, est venu offrir son obole à l'armée» il a créé le **Don National**. «Confédérés, prenez soin de ma femme et de mes enfants» s'est écrié Winkelried en se sacrifiant pour la Patrie qui venait de naître.

Soldats, vous souvenez-vous de la honteuse réponse qui fut donnée l'an dernier par certains membres du Comité de la Collecte du 1. août au Don National? Cette réponse fut pour nous tous une grave insulte que le retour à de meilleurs sentiments du dit comité n'a pas encore lavée.

Dans le «Soldat suisse» du 6 décembre 1928, l'un d'entre nous proposait de faire une propagande intense en faveur du Don National lors de la collecte du 1. août 1929; soldats de 1929, nous pouvons faire encore mieux. Ce n'est pas seulement par des paroles, mais par des actes que nous devons prouver aux lâches notre attachement à l'armée, à la Patrie, au souvenir de nos morts et surtout à ceux qu'ils nous ont laissés.

L'armée de 1914 a fait son devoir; l'armée de 1918 a prouvé ce qu'on était en droit d'attendre d'elle, elle s'est sacrifiée parce que le sacrifice était sa consigne.

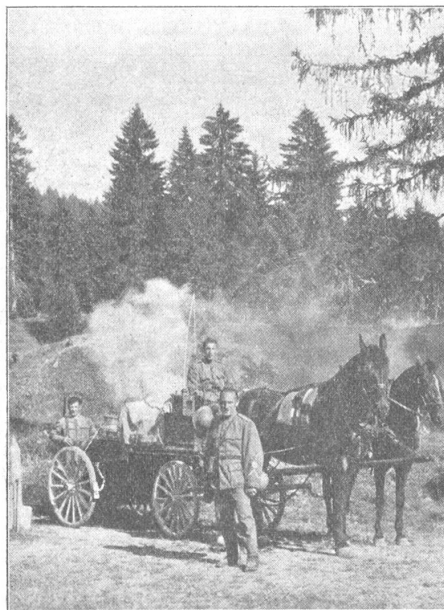
Soldats de 1929, quel sera notre sacrifice? Que tous les hommes sous les drapeaux en 1929, soit dans les Cours, soit dans les Ecoles, tous, officiers, sous-officiers, soldats et recrues abandonnent au profit du Don National une journée de leur solde. Ce sacrifice sera bien minime en comparaison de **leur sacrifice**; nous le devons à ceux de 1914, à ceux de 1918, nous le devons surtout, à ceux qui les pleurent aujourd'hui encore. Et ce sacrifice sera la plus belle leçon de patriotisme, la plus belle réplique que nous pourrons donner aux détracteurs de notre armée; nous prouverons au peuple que dans nos rangs également, la solidarité n'est pas un vain mot. Et cette journée de sacrifice, nous l'appellerons:

— **Journée de solidarité, Journée du souvenir.** —

Comment faire pour arriver à cette fin? La solution est simple: Les commandants des unités, des écoles et

cours en 1929 rappelleront à leurs subordonnés ce que fut l'armée de 1914 et de 1918, ils rappelleront comment est né le Don National, et quel est son but, et pas un parmi nous, j'en suis certain, ne refusera ce sacrifice.

Un soldat.



Die Küche. — La cuisine. (Hohl, Arch.)

## Morgarten.

(Par Georges Jaccottet.)

Derrière les sommets de l'Alpe l'aube point;  
Elle jette un reflet rosé sur le mystère  
Du lac que ride à peine une brise légère...  
Un piétinement sourd se fait entendre au loin.

Et voilà que, soudain, le long du lac paisible,  
Entre les sapins noirs et les mélèzes gris,  
Au milieu d'un concert de rires et de cris,  
Une forêt se lève, ondoyante et terrible.

Une forêt de fer où les rayons du jour  
Mettent des reflets bleus et des éclairs tragiques,  
Une forêt d'acier, de lances et de piques,  
Une forêt qui marche en un tumulte sourd.

\*

C'est que le seigneur, duc d'Autriche,  
A convoqué ses chevaliers  
Les plus huppés et les plus riches  
Et pour ne point paraître chiche,  
L'arrière-ban de ses guerriers.

Ce sont des preux chargés d'armures  
Au damasquinage d'argent.  
De grands seigneurs dont les montures  
Portent, entre autres garnitures,  
Des panaches étincelants.

S'ils vont le long du pâturage  
A l'assaut du petit pays  
C'est que le cœur gonflé de rage,  
Ils veulent briser le courage  
Des contempteurs de leurs baillis.